



# Les dernières nouvelles...

Plaisance et pêche en mer

## Qu'en pense Emmanuel Macron ?

La Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF), devenue récemment la Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer (FNPP), a adressé, par la plume de son président, Jean Kiffer, trois questions aux candidats à l'élection présidentielle. Avec pour objectif de connaître leur avis sur les problématiques liées à la plaisance et à la pêche de loisir. Avant d'être élu le 7 mai, le nouveau président de la République avait répondu par la voix du député Arnaud Leroy, porte-parole d'Emmanuel Macron et membre de son équipe "mer".

La première interrogation portait sur la réglementation et la fiscalité jugée excessive qui *"entravent le développement harmonieux et durable des activités nautiques"*. Elément de réponse : *"Les contrats de développement durable, passés entre l'Etat et les régions, comporteront un volet maritime sur nos façades. Les activités de plaisance et des pêches de loisir doivent y trouver toute leur place"*. Et le représentant du futur chef de l'Etat d'évoquer un *"effort de simplification nécessaire, un exercice qui ne peut reposer que sur la consultation et la concertation avec le secteur d'activité concerné afin de lever nombre de blocages et tracasseries administratives dont l'efficacité et la pertinence restent à démontrer..."*. A la deuxième question relative à la création souhaitée d'un ministère de la Mer, la réponse est négative, le candidat proposant un secrétariat général renforcé et mentionnant *"une concertation nécessaire sur la politique maritime"*, notamment en raison des conflits d'usage. A ce sujet, et c'était l'objet de la dernière question, *"la concertation ne peut se limiter à inviter telle ou telle fédération dans tel ou tel conseil afin de satisfaire une obligation légale. Il faut que cela soit utile et respectueux des partenaires"*, indiquait Arnaud Leroy. *"Nous sommes conscients du travail qui est devant nous afin de rétablir la confiance entre nombre d'acteurs"*.